

WGEPAD

Palais de Nations

3 avril 2017

Mireille Fanon Mendes France
Experte WGEPAD

Leaving no one behind: People of African Descent & the Sustainable Development Goals

1. Il nous a été demandé de réfléchir à certains des SDG en relation avec la situation des PAD. J'aimerais, au préalable, faire quelques commentaires sur la problématique des SDGs, ce qui permettra de comprendre pourquoi je vais plus me centrer sur la démonstration, à l'aide de quelques exemples, de la construction des inégalités et comment ces dernières affectent les PAD.
2. Auparavant, j'aimerais préciser qu'il faut vraiment fouiller pour obtenir des données permettant d'évaluer l'impact de la pauvreté et des inégalités sur les PAD, alors que sur les Africains du continent, il y en a pléthore. On finit par en trouver sur les départements et territoires d'outre mer mais aucune en ce qui concerne la situation des PAD et des Africains de l'hexagone.
3. Je prendrais comme approche la situation des PAD dans les départements d'outre mer. La mobilisation et la quasi révolte qui prévaut en Guyane oblige à regarder de plus près la situation de pays qui sont encore sous domination coloniale, ce qui obère leur droit à l'autonomie mais aussi leur droit à la souveraineté, entre autres alimentaire et environnementale et pour une partie de la population de Guyane le droit d'être reconnue en peuple autochtone. Faut il rappeler qu'ils vivaient sur les terres de Guyane bien avant l'arrivée de ceux qui les leur ont arrachées par la force. De nombreux Etats confèrent aux autochtones un véritable statut constitutionnel, la France, quant à elle, s'y oppose au prétexte de l'Indivisibilité de la République qui ne reconnaît pas les communautés mais seulement l'égalité des droits entre citoyens.
4. Par ailleurs, je voudrais souligner que continuer à s'entretenir des

SDGs ou des MDGs revient à remettre sur le métier une approche relevant plus d'une discussion sur l'existence du serpent de mer que d'une réflexion à mener pour rompre définitivement avec la pauvreté et donc avec un modèle économique qui ne cesse d'engranger des profits tout en augmentant les inégalités. Il s'agit d'un choix politique centré sur l'idéologie libérale revendiquée par le système capitaliste, alors que les dirigeants savent fort bien ce qu'il faudrait faire et où agir pour mettre fin à la fabrique d'exclusion sociale, politique et civile de peuples de plus en plus nombreux. Ce manque de volonté politique doit être rapproché de celui dont font preuve les dominants pour mettre fin au racisme structurel et penser des politiques résolument décoloniales.

5. Notre groupe de travail, au regard de son mandat, doit aussi, dans le cadre d'une réflexion sur la pauvreté et les inégalités prendre en compte d'autres cadres de référence, en particulier l'agenda 2063.
6. Cet agenda, mis en place au niveau de l'Union africaine, offre une autre perspective. Il vise à se développer dans un cadre stratégique en vue de la transformation socio-économique du continent africain au cours des 50 prochaines années. Son but est de développer et d'accélérer les initiatives continentales existantes pour la croissance et le développement durable.
7. Revendiquant une vision panafricaine, l'objectif de cet agenda est de voir émerger une Afrique intégrée, prospère et pacifique, représentant une force dynamique sur la scène mondiale, et surtout dirigée par ses propres citoyens et non à coups de programmes d'ajustement structurels, de consensus de Washington ou d'accords bilatéraux visant à piller librement les ressources naturelles d'un continent sans aucune redistribution pour ses peuples.
8. Mais revenons à la question des inégalités que les Africains ont toujours éprouvées depuis la traite transatlantique, la mise en esclavage, la conférence de Berlin et la colonisation, en passant par l'apartheid, et maintenant avec la globalisation. C'est aussi le cas de la plus grande majorité des PAD, déjà touchés par le racisme structurel, ils sont les tous premiers à être affectés par des politiques provoquant des inégalités.
9. Se tiendra dans l'enceinte de l'ONU à New York, du 10 au 19 juillet, un forum sur le développement durable, l'un des thèmes retenus vise à

« éradiquer la pauvreté et promouvoir la prospérité dans un monde qui change ».

10. Cet intitulé laisse rêveur, de quelle prospérité parlons nous dans le monde d'aujourd'hui? Dans ses mots d'introduction au rapport 2015 sur les objectifs du millénaire¹, l'ancien secrétaire général, Ban Ki Moon, reconnaît « *que les inégalités persistent et que les progrès ont été inégaux* ». comment prétendre éradiquer la pauvreté lorsque les inégalités, à la source de la pauvreté, prospèrent, même si l'on doit reconnaître que l'extrême pauvreté a diminué ? Il y a là un paradoxe qui porte préjudice aux objectifs assignés aux SDGs
11. Sur 20 ans, entre 1988 et 2008, le niveau de vie des très riches s'est envolé. Les revenus de 5 % des plus pauvres ont stagné, ceux des 1 % les plus riches dans le monde ont vu leurs revenus augmenter de 60 %. Si le revenu médian a augmenté, les inégalités restent considérables, seuls 8 % de la population s'arrogent la moitié des revenus – dont 15 % sont accaparés par le 1 % le plus riche – ; les victimes de ce système capitaliste libéral se trouvent en Afrique, en Amérique latine et dans l'Europe post-communiste.
12. Dans un rapport² très intéressant paru en janvier dernier, OXFAM constate que *la crise mondiale des inégalités sévit de plus belle*, ce qu'avait déjà annoncé en 2011, le Forum économique mondial qui alertait sur le fait qu'elles étaient la principale menace à la stabilité sociale ; réaffirmé en 2013, par la Banque mondiale qui a ajouté à son objectif d'éradication de la pauvreté la nécessité de partager la prospérité. Mais comment se partage la prospérité lorsque les inégalités prospèrent ? Un paradoxe de plus !
13. Les dirigeants mondiaux peuvent se prononcer en faveur d'un objectif mondial de réduction des inégalités, le fossé entre les riches et le reste de la population s'est encore creusé. Pour mémoire, rappelons qu'entre 1999 et 2009, le niveau de vie des 10 % les plus pauvres a progressé de 610 euros. Celui des 10 % les plus riches de 8 190 euros...
14. A tel point qu'au cours de la dernière décennie, les inégalités touchent même les pays de tradition plus égalitaire. Ainsi l'inégalité étasunienne, qui conduit 0,1 % de la population à absorber 11 % des revenus de la nation en 2012, ne cesse de se développer depuis trente

¹ http://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf

² https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp-economy-for-99-percent-160117-fr.pdf

ans.

15. En France, on observe une remontée du nombre de personnes pauvres à partir de 2005 ; en retenant comme seuil de pauvreté, celui de 60 % du niveau de vie médian, leur nombre en 2011 (8,729 millions) a presque rejoint celui de 1970 (9,187 millions), ce que confirme le Secours catholique³, qui, après une enquête à grande échelle, démontre que le niveau de vie de plus de 1.430 000 personnes a baissé, en 2014, de 2,5 % par rapport à celui de 2011.
16. C'est cette réalité que ne cesse de dénoncer Josef Stiglitz qui souligne que si les profondes transformations en Inde et en Chine, en raison même de leur poids démographique, ont entraîné un rapprochement des revenus mondiaux moyens, cette amélioration n'a pas, pour autant, réduit de manière significative l'inégalité entre les individus.

- À l'heure actuelle, seuls huit hommes détiennent autant de richesses que la moitié la plus pauvre de la population mondiale.
- Au cours des 20 prochaines années, 500 personnes transmettront plus de 2 100 milliards de dollars à leurs héritiers, soit plus que le PIB de l'Inde, un pays qui compte 1,3 milliard d'habitants.
- Les revenus des 10 % les plus pauvres ont augmenté de moins de 3 dollars par an entre 1988 et 2011, tandis que l'augmentation des revenus des 1 % les plus riches était 182 fois supérieure.
- Un PDG d'une entreprise du FTSE 100 (les cent entreprises britanniques les plus capitalisées et cotées à la bourse de Londres) gagne en un an autant que 10 000 ouvriers de l'industrie textile au Bangladesh.
- Aux États-Unis, une nouvelle recherche publiée par l'économiste Thomas Piketty révèle qu'au cours des 30 dernières années, le revenu de la moitié la plus pauvre de la population n'a pas évolué, tandis que celui des 1 % les plus riches a augmenté de 300 %.
- Au Vietnam, l'homme le plus riche du pays gagne plus en une journée que ce que touche la personne la plus pauvre en 10 ans.

17. Il exprime même une profonde inquiétude face aux pays qui

³ <http://www.secours-catholique.org/sites/scinternet/files/IMG/pdf/RS2012.pdf>

s'enfoncent dans des inégalités telles qu'elles engendrent de la ségrégation et note que *'la grande majorité de la population ne veut vivre « ni dans des enclaves cloîtrées, ni dans des bidonvilles désespérés ».*

18. Les raisons de cette montée des inégalités sont à rechercher dans la financiarisation excessive de l'économie. Ainsi en Grande Bretagne, les inégalités approchent celles des États-Unis, pays où le rapport des rémunérations dans les grandes entreprises est de 1 à 500. Une des raisons essentielle est la baisse des impôts proposée aux grands groupes (Apple, par exemple, voit ses profits qui ne cessent d'augmenter) à laquelle se couple celle des salaires. Cette politique étatique fait désormais des ravages dans le monde entier.
19. Sur la période 1985-2008, le taux moyen de l'impôt sur les bénéfices (CIT) est passé de 42 % à 24 . Les transformations de la fiscalité ont accentué les inégalités, ainsi qu'en témoignent différents rapports aussi bien de l'OCDE⁴ que de Global Union ⁵.
20. Or, c'est bien le résultat de tels choix politiques qui fait que d'un côté un enfant étasunien sur quatre vit dans la pauvreté, et de l'autre, en Corée, où, il y a 50 ans, seuls 10 % des jeunes parvenaient à faire des études supérieures, ce pays est, aujourd'hui, au premier rang mondial.
21. Sans changement, les inégalités croissantes menacent de disloquer nos sociétés. *« Elles exacerbent la criminalité et l'insécurité et ruinent l'éradication de la pauvreté »*⁶. L'espoir s'amenuise, laissant place à la peur. Pourquoi en serait-il autrement, alors même que ce système semble n'avoir produit que stagnation des salaires, des emplois précaires et un fossé croissant entre les riches et les plus démunis ? Le défi consisterait à proposer une alternative positive qui n'exacerbe pas les inégalités.

⁴ Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices », de l'OCDE en mai 2013, concernant la fiscalité appliquée aux profits des entreprises,

<http://www.oecd.org/fr/rcm/C-MIN%282013%297-FRE.pdf>

⁵ « *Global Corporate Taxation and Resources for Quality Public Services* », de Global Unions en décembre 2011, Global unions regroupe, notamment, la Confédération syndicale mondiale (CSM) et la Commission syndicale auprès de l'OCDE (TUAC). http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/Study_Global%20Corporation%20Taxation_Press%20copy.pdf.

⁶ E.SeeryetA.CaistorArendar(2014),«Àégalité!!lestempsdemettrefinauxinégalitésextrêmes». Oxford : Oxfam. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/cr-even-it-up-extreme-inequality-291014-fr.pdf

22. Comment s'expriment les inégalités dans les quatre Départements d'outre mer? Ces 4 départements se caractérisent par une population plus jeune par rapport à la situation nationale, avec des parts de moins de 25 ans parmi les plus élevées des valeurs régionales et des parts parmi les plus faibles pour les personnes âgées de 75 ans ou plus. Les territoires ultramarins sont également marqués par une forte fécondité des femmes de 12 à 17 ans, avec un taux de fécondité sept fois supérieur à celui observé dans l'Hexagone. De même, la part des familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans est deux fois plus élevée dans les 4 Dom.
23. Les indicateurs mettent également en exergue des difficultés socio-économiques nettement plus marquées dans les territoires d'outre-mer par rapport à l'Hexagone.
24. La part des jeunes sortis du système scolaire, pas ou peu diplômés, est plus de deux fois plus élevée dans les quatre Dom ; le taux de chômage y est également près de trois fois plus important. Ces régions ultramarines sont aussi celles où la part des foyers fiscaux non imposés est la plus élevée de France. Des spécificités supplémentaires ressortent pour les prestations sociales. Ainsi, pour diverses allocations, les quatre Dom présentent les taux les plus importants des régions de France.

Le tableau ci-dessous permet de comparer les PIB entre les pays de la Caricom et des départements d'outre mer

Country Name	Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant (US\$)	Year of Estimate
Iles Cayman	43,800	2004
Bahamas	32,000	2013
Barbade	25,100	2013
Trinité-et-Tobago	20,300	2013
Antigua-et-Barbuda	18,400	2013
Panama	16,500	2013
Porto Rico	16,300	2010

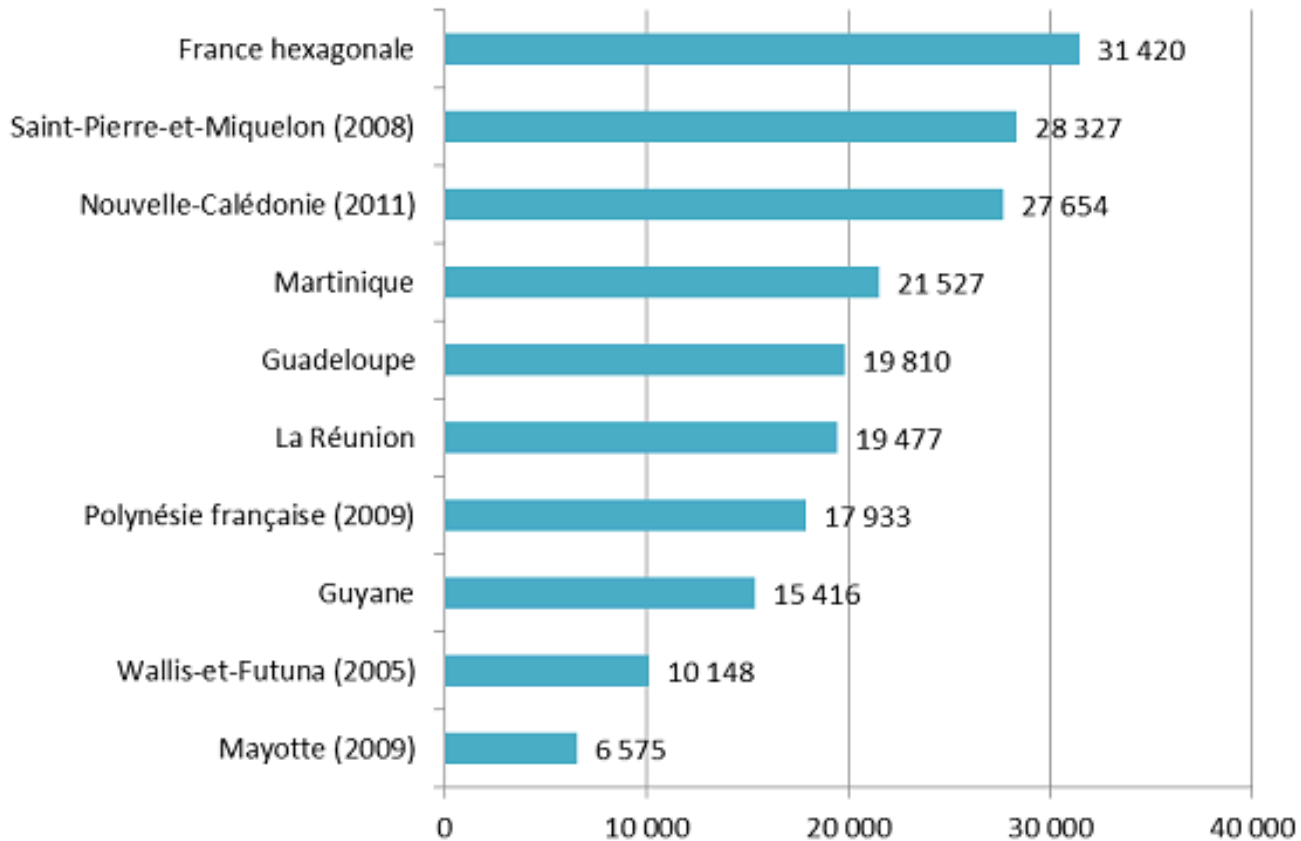
Saint-Christophe-et-Niévès	16,300	2013
Dominique	14,300	2013
Grenade	13,800	2013
Sainte-Lucie	13,100	2013
Costa Rica	12,900	2013
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	12,100	2013
Cuba	10,200	2010
République dominicaine	9,700	2013
Jamaïque	9,000	2013
Belize	8,800	2013
Salvador	7,500	2013
Guatemala	5,300	2013
Honduras	4,800	2013
Nicaragua	4,500	2013
Haïti	1,300	2013

Source: [CIA World Factbook](#) - Version du Janvier 1, 2014

25. Le tableau suivant montre le PIB dans l'Outre mer, en 2012, (Sources : IEDOM, INSEE, ISPF, ISEE, CEROM).

- 31 à 37 % de moins de PIB/habitant en Martinique et en Guadeloupe
- 38 % pour La réunion
- 51 % pour la Guyane
- 79 % à Mayotte

Le PIB par habitant de la Guadeloupe serait inférieur de 27 % à la moyenne des régions françaises (hors Île-de-France) et de 12% à celui du département le moins riche de l'hexagone, le Limousin.



26. Depuis 2015, en Guadeloupe s'il y a quelques signes d'amélioration, il n'en reste pas moins que

- le taux de chômage reste structurellement élevé, tout en se stabilisant à 23,7 %.
- le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi progresse de près de 1 %, avec une évolution favorable pour les moins de 25 ans, mais une dégradation rapide pour les seniors (50 ans et plus) dont les effectifs augmentent de près de 10 %
- le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée, c'est-à-dire depuis deux ans ou plus, augmente rapidement (+ 7,2 %).
- 110 000 personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté
- une forte proportion de mères isolées, qui dépasse en 2015 celle des années précédentes pour atteindre 53,2 %. Cette spécificité a

des conséquences sur d'autres indicateurs, en particulier ceux de la situation face à l'emploi et du type de ressources.

- 30 % de ces mères restent « au foyer »
- 57,3 % d'entre elles ne perçoivent que des transferts sociaux.
- leur revenu mensuel moyen n'est que de 798 €, contre 989 € pour l'ensemble, et leur niveau de vie moyen ne dépasse pas 482 €, contre 633 € pour l'ensemble.

27. Au vu de ces informations, globalement, on peut dire que La Guadeloupe, mais aussi la Martinique, la Réunion ou la Guyane sont des pays pauvres, dont le sous-développement économique est hérité du schéma colonial. Il ne faut pas avoir peur d'identifier les éléments d'appréciation du préjudice économique et social causé à ces populations et qui s'originent, depuis 1626, dans la permanence de politiques de colonisation et de mise en esclavage, identifiés crime contre l'humanité.

28. Les plus affectés de cette situation produisant de l'exclusion et de la ségrégation sont les jeunes. En 2016, les territoires d'outre-mer comptent plus d'1,2 million de jeunes de moins de 30 ans, soit près de la moitié de la population ultramarine. Dans certains territoires, comme la Guyane ou Mayotte, ce taux dépasse les 55 % et ne cesse d'augmenter.

29. Malgré leur diversité, l'ensemble des territoires d'outre-mer font face à des difficultés majeures similaires : faible réussite scolaire, illettrisme, augmentation du chômage, accroissement des inégalités et de la pauvreté...

30. Les chiffres sont alarmants : en 2012,

- 40% des jeunes de 15 à 29 ans sont au chômage sur la plupart des territoires d'outre-mer (18% pour la métropole).
- le taux d'illettrisme est près de 4 fois supérieur à celui de la métropole
- 20% des jeunes suivent des études supérieures (contre 40 % en métropole).
- deux fois plus de jeunes de 25- 34 ans sont, peu ou pas, diplômés

Parlera t on bientôt de la mise en place de la politique du pine line de l'école à la prison ?

PREMIERES MINUTES DE L'INTERVIEW

[HTTPS://WWW.TF1.FR/TMC/QUOTIDIEN-AVEC-YANN-BARTHES/VIDEOS/JEUNESSE-VERITABLE-ENJEU-GUYANE.HTML](https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-bARTHES/videos/jeunesse-veritable-enjeu-guyane.html)

31. A cela peuvent s'ajouter des spécificités locales plus inquiétantes, comme le taux de suicide des Amérindiens de Guyane -du à isolement géographique, au désœuvrement, à l'absence de perspectives, aux raisons économiques et sociales, causes sanitaires, intrafamiliales, identitaires et culturelles- qui serait 10 à 20 fois supérieur à celui de la métropole. A tel point que l'ancien premier ministre y a envoyé, en 2015, une mission parlementaire⁷.

32. Même si la grande précarité extrême est peu présente (ce qui ne signifie pas qu'elle n'existe pas), s'il y a peu de personnes sans ressources, si peu sont à la rue ou en centre d'hébergement et si peu d'entre elles n'ont pas droit au travail, il n'en demeure pas moins que les inégalités, dans les DOM/TOM (**REVOIR TABLEAU PAGE 8**) mais aussi entre les DOM et l'hexagone, sont tellement criantes qu'un député de la Guadeloupe a proposé *un projet de programmation relatif à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique*. L'une des raisons ayant justifié ce projet est que « *70 ans après la loi de départementalisation de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane* », il est primordial de s'atteler à « *réduire les écarts de développement que connaissent les populations d'outre-mer au sein du peuple français* » et que ce « *soit une priorité de la Nation*⁸ ».

33. Il est à regretter, une fois de plus, cette loi ne s'attaque pas aux vraies raisons de cette inégalité structurelle. Ce qui fait oblige l'actuelle ministre de l'outre mer, de passage à Cayenne, après plus de 10 jours de blocage généralisé, à reconnaître que la souffrance de la Guyane est due au sous-investissement de la part de Paris. On pourrait parler de mal développement qui entraîne une réelle

⁷ Par décret en date du 30 mai 2015 pris en application des articles LO 144 et LO 297 du code électoral

⁸ Victorin Lurel, député de Guadeloupe

inégalité avec la métropole et qui vient renforcer l'intersectionnalité classe/race à laquelle on doit ajouter la situation spécifique des femmes.

34. Les inégalités ne se cantonnent pas seulement à la sphère économique et sociale dans les DOM ; ainsi lorsqu'il s'agit de calculer le seuil de pauvreté, l'INSEE ne retient pas le même montant à partir duquel une personne est déclarée pauvre. Pour l'hexagone, l'INSEE considère que la pauvreté commence à partir de 967 euros/mois ; pour le territoire guadeloupéen, elle commence à 588 euros/mois. Outre que cette appréhension donne une perception fautive de la situation dans les DOM, elle est totalement inadéquate puisque le coût de la vie dans l'ensemble des DOM et COM est beaucoup plus élevé que dans l'hexagone. Voilà un exemple de colonialité du pouvoir qui vise à transfigurer la confrontation d'un peuple à la pauvreté en s'arrangeant un peu avec la réalité des chiffres. Il s'agit pour les gouvernants de proposer une autre lecture afin de ne pas être démasqués dans leurs politiques discriminantes.

35. Bien sûr sera mis en avant le retard de développement ; à ce propos il faut noter que les agriculteurs font face à deux difficultés, l'une tient au fait que les propriétaires, qui leur louent les terres, les ont acquises à la suite d'un vol commis par la force et cherchent maintenant à les en expulser, l'autre difficulté réside dans le fait que leurs propriétaires préfèrent vendre la terre qu'ils louent à des investisseurs ; ce que font aussi les petits propriétaires qui, face aux injonctions de Bruxelles, découragés, acculés sous le poids des dettes, finissent par vendre aux mêmes investisseurs.

36. Ce remplacement de la culture de la banane par des lotissements de béton a pour conséquence un nombre important d'emplois perdus : 3 100 depuis 1993, chiffre auquel il faut ajouter plus de 1 500 emplois indirects : transporteurs routiers, vendeurs de matériel agricole, chauffeurs de bus, stations-service, « lolos » (petites boutiques), ferronniers, plombiers et autres petits artisans... C'est tout le tissu économique et social antillais qui est en train de se déliter sous l'effet de la crise de la banane, parce que

l'Europe préfère payer moins cher la banane exportée par la United Fruit company maintenant connue sous le nom de Chiquita.

37. A ce prétendu retard de développement, s'ajoute l'illettrisme, l'analphabétisme, le chômage de masse ; tous ces éléments trouvant leur origine dans la mise en place de politiques publiques qui ne font que maintenir la domination et la soumission des populations alors que ces mêmes politiques permettent que soient entretenus et nourris les intérêts de l'hexagone ou d'autres grands groupes. Là encore le pouvoir met en place les conditions de la colonialité du pouvoir par des explications et des programmes qui refusent de prendre en compte la réalité et les conséquences de l'histoire coloniale de ces pays.
38. Ainsi, de crises en mobilisations, de paralysie totale en négociations, si des propositions ou des décisions sont prises, comme en mars 2009 où la Guadeloupe s'enflammait pour les mêmes raisons qui font que la Guyane flambe aujourd'hui, lorsque a été signé l'accord interprofessionnel sur les salaires dit *accord Bino*⁹, celles-ci n'ont jamais été respectées et ont malheureusement plus profité aux multinationales et aux importateurs distributeurs qu'aux Antillais .
39. Les racines du mal, dans les départements d'outre mer, sont les mêmes et n'ont, depuis l'époque des découvertes, jamais été prises sérieusement en considération. Au moment des deux abolitions, celles de 1794 et celle de 1848, les nouveaux libres n'ont pu accéder au statut d'égalité affirmé dans l'article 1 de la Constitution. Jetés dans une précarité encore observable aujourd'hui, ils n'ont jamais été reconnus juridiquement victimes de ce crime contre l'humanité et rien n'a été fait pour le réparer ; au contraire en indemnisant les propriétaires des mis en esclavage pour la perte de leurs forces de travail, la perception discriminante et l'utilisation de stéréotypes dégradants et déshumanisants n'a jamais cessé, même si par période elle était cachée et ne se manifestait qu'en cercle privé.

⁹ Du nom de Jacques Bino, un syndicaliste de la CGTG assassiné le 17 février 2009 sur un barrage à Pointe-à-Pitre. Un meurtre qui reste non élucidé.

40. Le but était le renforcement d'un modèle économique et social destiné à pérenniser la société coloniale esclavagiste. Avec ce modèle, le racisme structurel n'a jamais cessé de s'exprimer, entre autres, par ce mal développement et par la mise en place d'inégalités structurelles touchant les racisés des DOM, ce qui ne leur a que, très rarement, permis d'aller au-delà du plafond de verre.
41. Plafond de verre malléable selon la teinte de la pigmentation de la peau. Plus le taux de mélanine est foncé, plus la difficulté est grande à se loger, à trouver un emploi, tout simplement à vivre. S'est ainsi développée une course au blanchiment de la peau et un mythe du métissage, ce qui n'a de cesse de creuser des inégalités entre les membres d'un même peuple ; il y a ainsi une hiérarchie entretenue par la perception de celui qui domine. Cela donne naissance, à l'intérieur du groupe des exclus, du peuple absent à des Non Etres qui, selon la nuance de leur peau, sont moins Non Etres que d'autres. Un exemple de l'expression de la colonialité de l'Être.
42. Il est utile de rappeler que les projets des « découvertes » ont impliqué un effondrement de l'édifice de l'intersubjectivité, de l'altérité et une déformation du sens de l'humanité, ce qui, selon Nelson Maldonado Torres¹⁰, explique que « *les actions exceptionnelles et les modes de comportement exposés en temps de guerre sont maintenant devenus partie intégrante de la manière de se comporter face aux peuples nouvellement découverts et aux esclaves*¹¹ ».
43. Ce qui aurait pu ou pourrait réparer cette catastrophe métaphysique c'est que l'État français prenne la décision, en terme de

¹⁰ Nelson Maldonado-Torres, membre du Bureau et du Conseil d'administration de la Fondation Frantz Fanon, est professeur associé au Département d'études Latines et Caribéennes, dans la section de littérature comparée à l'Université Rutgers, New Brunswick (États-Unis). Il est également chercheur au Département de sciences politiques à l'Université d'Afrique du Sud. Auparavant, il a été professeur associé au département d'études ethniques à l'Université Berkeley-Californie. De 2008 à 2013 il a été président de l'Association caribéenne de philosophie. Il a publié *Contre la guerre, vues sur la face cachée de la Modernité* (Duke University Press, 2008) et *La décolonisation et le tour décolonial*, compilées par l'Université de la Terre au Chiapas, au Mexique (2011).

¹¹ *Outline of Ten Theses on Coloniality and Decoloniality*, à lire sur le site de la Fondation Frantz Fanon, <http://frantzfanonfoundation-fondationfrantzfanon.com/article2360.html>

réparation politique et économique, de financer le développement économique des pays d'outre mer, selon les lignes directrices d'un projet défini par et pour les populations de ces pays qui veulent enfin décider elles-mêmes de ce qui est bon pour elles. De reconnaître enfin leur droit à l'autodétermination à la souveraineté sur leurs territoires, à la mise en place d'une réforme foncière qui ne récompense pas le responsable d'un crime contre l'humanité et enfin, de reconnaître les peuple autochtones et leur droit à leurs territoires ancestraux.

44. N'oublions pas que lors de la conférence de Durban, la déclaration finale soulignait que la situation économique et sociale existant dans certains pays « *résulte de la pérennisation du modèle de l'économie de plantation* », et que cette économie s'appuie sur « *des rentes de situation de monopole et des abus de position dominante* », décrits comme autant d'obstacles au « *développement économique endogène et à l'épanouissement social* ». Dans le Plan d'Action de Durban est implicitement acquis qu'il est impératif « (...) *de faire tomber tous ces obstacles* » en instaurant un « *ordre économique nouveau, prônant une revalorisation du travail de chacun, basée sur la non-discrimination avec son corollaire l'égalité* ». Cela n'a jamais été pris en considération ni les conditions des réparations mis en place.

45. Devant cette impossibilité d'un Etat à s'interroger sur les conséquences de la mise en esclavage et de la traite transatlantique, il faut bien admettre avec Aimé Césaire, d'une part, qu' « *une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte* » et d'autre part, qu' « *une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente*¹² ».

46. Il faut ajouter que réfléchir aux conséquences du colonialisme érigé comme modèle de gouvernance est un des objectifs de la décennie internationale des PAD. Il s'agit, durant ce processus, de mettre fin à l'appréhension des victimes d'un racisme structurel comme sujets subalternes, sujets invisibles ou inventés, qui ont été et

¹² Discours sur le colonialisme, Aimé Césaire, 1950

continuent d'être, à travers un processus de perpétuation physique et symbolique de la conquête, violentés dans leur condition d'être. Et c'est bien à partir de cela que ce sont construites les inégalités dont sont victimes les PAD, entre autres dans les départements d'outre mer.

47. Pour éradiquer la pauvreté et ne laisser personne derrière, il est essentiel de déconstruire tous les éléments du pouvoir, du savoir et de l'Être qui entérinent la permanence du racisme structurel qui favorise les discriminations ontologiques dont sont victimes les PAD. Si l'objectif est de déconstruire les éléments produisant les inégalités et en conséquence la pauvreté alors il faut que les Etats acceptent d'entendre la voix de la société civile et des mouvements sociaux appelant à la fin de la domination et du paradigme entretenant la domination. Il n'est pas faux d'affirmer, à l'instar de Josef Stiglitz, que « *Inequality Is a Choice*¹³ ». Quand cessera donc la préférence donnée à des politiques mortifères ? Pourtant le monde gagnerait à ce que les PAD, où qu'ils soient ainsi que tous les Africains partout dans le monde, émergent, après la déconstruction de la colonialité du pouvoir, du savoir et de l'Être, en tant qu'acteur et créateur de changement social.

¹³ <http://opinionator.blogs.nytimes.com/2013/10/13/inequality-is-a-choice/?r=1>.